

Le Front Large de l'Uruguay présente des projets de loi face à la crise



Montevideo, 13 mars (RHC) Le Front Large de Uruguay a présenté aujourd'hui au Parlement un ensemble de projets de lois visant à améliorer la situation préoccupante des majorités en raison de la crise économique et sanitaire dans le pays.

C'est ainsi que le député Daniel Caggiani l'a expliqué en évaluant qu'en une année de gouvernement, la coalition de droite a laissé des chiffres alarmants sur le plan social avec des 'familles uruguayennes frappées par cette situation'.

Il a mentionné parmi les propositions un panier de services publics de base pour l'eau, l'électricité et les communications, ainsi que la garantie du logement en suspendant les expulsions, y compris dans les colonies.

Le législateur a fait remarquer que 'la double exploitation des femmes sur le marché du travail engendre une asymétrie que nous devons combattre, c'est pourquoi nous générons un ensemble de politiques publiques spécialement orientées vers la création d'emplois pour les femmes'.

La force d'opposition a proposé une stratégie de promotion de nouveaux emplois, l'extension de l'assurance chômage, la régularisation des congés médicaux par quarantaine et la garantie des droits dans le télétravail et toutes ses dimensions.

Il abrite également une série de projets visant à stimuler le secteur des entreprises durement touché, principalement les micros, petites et moyennes entreprises, en allégeant leur charge fiscale.

Pour ce qui est de la santé, Caggiani a exposé le but d'assurer à la citoyenneté un accès équitable aux prestations et quant au commerce des 'outils pour la protection intégrale des zones frontalières et améliorer les règles du jeu entre les petits et les grands commerçants, avec moins d'asymétries entre eux.

Par ailleurs, les sénateurs du Front large ont décidé de créer un groupe de travail pour tenter de trouver un accord sur le projet de loi de boisement adopté par la Chambre des députés.

Promu par le Cabildo Open, il établit en grandes lignes que les terres consacrées aux forêts à des fins industrielles ne pourront pas dépasser 10 pour cent de la superficie nationale sous exploitation agricole.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/250535-le-front-large-de-luruguay-presente-des-projets-de-loi-face-a-la-crise>



Radio Habana Cuba